



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 13 avril 2022

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 13 avril 2022, en présence de :

- M. Denis BAVARD, membre associé ;
- Mme Marie-Claire BOZONNET, membre permanent ;
- Mme Edith CHATELAIS, membre permanent ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, présidente ;
- M. Noël JOUTEUR, chargé de mission ;
- Mme Sophie RAOUS, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 15 avril 2021 portant délégation en application de l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer comme suit :

Avis sur projets :

- 4072 - Prolongation d'exploitation de l'ISDND Aucrais sur les communes de Bretteville-le-Rabet, Cauvicourt et Gouvix : délégation donnée à M. Noël JOUTEUR, avec échéance au 17 mai 2022 ;
- 4413 – Implantation d'un parc éolien Le Quesnot de quatre éoliennes sur la commune de Guerville (Seine-Maritime) par EnR GIE Eole : délégation donnée à M. Noël JOUTEUR, avec échéance au 18 mai 2022 ;
- 4423 – Construction d'une unité de production de vapeur (chaudières gaz et biomasse) sur le site DS Smith de Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Martime) : délégation donnée à Mme Marie-Claire Bozonnet, avec échéance au 30 mai 2022 ;
- XXXX – Implantation d'un parc éolien de quatre éoliennes au lieu-dit Le Bois du Breuil sur la commune de Burey (Eure) par SAS Le Chemin de la Corvée : délégation donnée à Mme Marie-Claire Bozonnet, avec échéance au 7 juin 2022.

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
la présidente,

Signé

Corinne ETAIX